

## International Database Transport (for) Feed (IDTF) – Newsletter 2/2023

Afin d'améliorer continuellement la base de données IDTF et de parvenir à une plus grande cohérence entre les numéros IDTF des marchandises couvertes par le règlement (CE) n°999/2001 et/ou le règlement (CE) n°1069/2009, le Comité International pour le Transport Routier (ICRT) (GMP + International, OVOCOM, QS, Qualimat, EFISC-GTP, AIC et AMA) a défini et déployé dans l'IDTF un nouveau « modèle commun » relatif aux exigences importantes pour ces marchandises.

Un exemple de ce modèle est présenté ci-dessous :

### Protéines animales transformées (PAT) dérivées de volailles et aliments composés en contenant

<b>Numéro IDTF</b>	10177
<i>Transport routier</i>	
<b>Régime de nettoyage minimal</b>	Liste des différences
<b>Exigences importantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si tout futur chargement est une matière première ou un aliment composé destiné aux ruminants ou aux animaux d'élevage non-ruminants autre que les animaux d'aquaculture et les porcins OU</b></li> <li>• <b>Si tout futur chargement est une matière première ou un aliment composé dont la destination / l'espèce cible est inconnue</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Les véhicules ou conteneurs qui ont été précédemment utilisés pour le transport de protéines animales transformées dérivées de volailles ou d'aliments composés en contenant, peuvent être utilisés pour le transport d'aliment à destination de ruminants ou de non-ruminants autres que les animaux d'aquaculture et les porcins <b>à condition qu'ils aient été préalablement nettoyés</b> – pour éviter toute contamination croisée – selon une <b>procédure de nettoyage documentée approuvée par l'autorité compétente</b></li> </ul> </li> <li>• <b>Si le(s) chargement(s) suivant(s) est(sont) des matières premières ou de l'aliment composé destinés à des animaux d'aquaculture ou des porcins :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Si le n° IDTF 10177 concerne un produit sec, alors le régime de nettoyage minimum est A.</li> <li>➔ Si le n° IDTF 10177 concerne un produit humide ou liquide, alors le régime de nettoyage minimum est B.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Exceptions pour AIC:</b> Interdit, pas de procédure de réaffectation autorisée</p> <p><b>Exceptions pour Qualimat:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Concernant les matières premières :</i></li> </ul> <p>Transport dédié. La réglementation française (Code Rural, Article R226-1) impose que certains produits dérivés de sous-produits animaux autorisés pour l'alimentation animale dans la réglementation européenne soient transportés dans des véhicules ou contenants réservés à cet effet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'existe pas de procédure de réaffectation autorisée par l'autorité compétente.</li> </ul>
<b>Description</b>	Protéine animale transformée (PAT): protéines animales issues entièrement de matières de catégorie 3 traitées conformément à l'annexe X, chapitre II, section I, (y compris les farines de sang) de manière à pouvoir être utilisées directement en tant que matières premières pour aliments des animaux ou à toute autre fin dans les aliments pour animaux, y compris les aliments pour animaux familiers, ou à pouvoir être utilisées dans des engrais organiques ou des amendements; néanmoins, elles ne comprennent pas les produits sanguins, le lait, les produits à base de lait, les produits dérivés du lait, le colostrum, les produits à base de colostrum, les boues de centrifugeuses ou de séparateurs, la gélatine, les protéines

	hydrolysées et le phosphate dicalcique, les œufs et les ovoproduits, y compris les coquilles, le phosphate tricalcique et le collagène
<b>Produits apparentés</b>	Protéines animales transformées de volaille (9.4.1) Farine de sang de volaille (9.7.1) Farine de plumes (9.11.1) Cretons de volaille (9.13.1) Aliments composés contenant des PAT dérivés de volaille
<b>Annotations</b>	Tombe dans le champ d'application du RE (EG) no. 999/2001, Annexe IV; Chapitre III, Sect A, 7.
<b>Date de publication</b>	

Ce « modèle commun » vient d'être appliqué pour les numéros IDTF listés ci-dessous, mais pourra être utilisé à l'avenir pour d'autres numéros IDTF concernés.

N° IDTF	Nom de la marchandise	Date de publication	Applicable à partir de :
10118	Phosphate dicalcique ou tricalcique d'origine animale destinés à être utilisés dans les aliments pour animaux /Aliments composés pour animaux contenant de tels phosphates	23/10/2023	23/10/2023
10119	Protéines animales transformées (PAT) dérivées de non-ruminants autres que : animaux d'aquaculture, porcins et volailles / aliments composés en contenant	23/10/2023	23/10/2023
10042	Produits sanguins dérivés de non ruminants destinés à l'alimentation des animaux d'élevage (animaux d'aquaculture inclus) /Aliment composé en contenant	23/10/2023	23/10/2023
10046	Farine de poisson et aliments composés contenant de la farine de poisson (à l'exception des aliments d'allaitement destinés à l'alimentation des ruminants non sevrés	23/10/2023	23/10/2023
10152	Protéines animales transformées (PAT) dérivées de ruminants destinée à être utilisée dans les aliments pour animaux/aliments composés en contenant	23/10/2023	23/10/2023
10153	Autres produits dérivés de ruminants (voir description)	23/10/2023	23/10/2023
10155	Aliments d'allaitement contenant de la farine de poissons, pour l'alimentation de ruminants non sevrés	23/10/2023	23/10/2023
10175	Protéines animales transformées (PAT) dérivées de porcins et aliments composés en contenant	23/10/2023	23/10/2023
10176	Collagène et gélatine de ruminants et aliments composés en contenant	23/10/2023	23/10/2023
10177	Protéines animales transformées (PAT) dérivées de volailles et aliments composés en contenant	23/10/2023	23/10/2023

10178	Protéines animales transformées (PAT) dérivées d'insectes d'élevage et aliments composés en contenant	23/10/2023	23/10/2023
-------	---	------------	------------

Suite à cette mise à jour importante, nous vous vous conseillons de consulter la base de données IDTF pour plus de détails et si vous avez d'autres questions, nous vous invitons à contacter votre schéma de certification.

### Modifications de régime de nettoyage

N° IDTF	Nom de la marchandise	Niveau de nettoyage	Date de publication	Applicable à partir de :
10101	Solubles de poissons non décrits par ailleurs dans l'IDTF	Pour Qualimat : De D à Interdit, pas de procédure de réaffectation autorisée	23/10/2023	23/10/2023